



Décision du Président

N°070-2025

Objet : Avenants n°1 aux Conventions d'Objectifs et de Financement 2025/2026 concernant les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute-Provence

Exposé

Par délibération du 16 juillet 2020, le conseil communautaire a confié par délégation au Président le soin de « *Signer et engager des conventions de partenariats concourant à l'exercice des compétences intercommunales, dès lors que celles-ci n'intègrent pas d'engagements financiers* » et de « *solliciter et formaliser auprès de tous les partenaires, les demandes et justificatifs de subventions de toute nature dès lors que les charges correspondantes sont inscrites au budget primitif* ».

Des Conventions d'Objectifs et de Financement lient la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, gestionnaire des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) « Les Bout'en Train », « 1 2 3 Soleil » et « Les Enfants du Roc », à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Alpes-de-Haute-Provence.

Ces conventions définissent et encadrent les modalités de soutien financier apporté par la CAF à l'activité des EAJE, notamment à travers l'octroi de plusieurs subventions.

Parmi ces subventions figure le bonus territoire CTG, une aide complémentaire à la Prestation de Service Unique (PSU). Il est destiné aux structures financées par une collectivité locale engagée, aux côtés de la CAF, dans un projet de territoire en faveur des familles.

Les avenants n°1 aux Conventions d'Objectifs et de Financement 2025-2026 ont pour objet d'intégrer les nouvelles modalités relatives à ce bonus territoire CTG.

La durée de validité de ces avenants est fixée à deux ans, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026.

Décision

Compte tenu de ce qui précède, le Président décide :

- **DE SIGNER** les avenants n°1 aux Conventions d'Objectifs et de Financement 2025/2026 pour les EAJE « Les Bout'en Train », « 1 2 3 Soleil » et « Les Enfants du Roc », avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence comme exposé ci-avant.

Fait à Saint André les Alpes,

Le 09 juillet 2025

Le Président,



Maurice LAUGIER